

Épreuves d'admissibilité

Première épreuve : Activités physiques sportives et artistiques et civilisations

L'éducation physique et sportive et son rapport aux types et aux modalités de pratiques en usage dans la société française de 1918 à nos jours.

- Enjeux, débats et controverses : Irène Popard, Maurice Baquet, Yvonne Surel, Robert Mérand, Annick Davisse, Pierre Parlebas.
- Politiques éducatives et réformes disciplinaires.
- Cultures scientifiques, techniques et professionnelles.
- Les jeunes et les pratiques physiques de loisirs.

Deuxième épreuve : Éducation physique et sportive et développement de la personne

Pratiques professionnelles en éducation physique et sportive et apprentissages en contexte scolaire.

- Connaissances, compétences et cultures
- Activités, expériences chez les enseignants et les élèves
- Sensations, perceptions et langages du corps
- Apprentissages moteurs et techniques corporelles

Épreuves d'admission

Première épreuve orale : Présentation de propositions pour l'éducation physique et sportive au sein d'un établissement scolaire du second degré.

Politiques éducatives nationales et territoriales, système éducatif, EPLE et environnement culturel et sportif

Deuxième épreuve orale : Leçon d'éducation physique et sportive

Analyse de l'activité de l'élève, transformations motrices méthodologiques et sociales ciblées, la classe

Liste des APSA support de l'épreuve de leçon sur dossier

CA1 :

- Athlétisme (relais-vitesse)
- Natation (savoir nager et natation de vitesse)

CA2

- Escalade

CA3

- Arts du cirque

CA4

- Tennis de table
- Basket Ball

CA5

- Musculation

Troisième épreuve orale : Pratique et analyse d'une activité physique et sportive

Autoscopie, ressources, ressentis, propositions et mises en œuvre

Liste des APSA retenues au choix des candidats :

CA2

- Escalade

CA3

- Danse

CA4

- Badminton
- Volley Ball

CA5

- Step

Quatrième épreuve orale : Pratique d'une activité physique et sportive et entretien

Le candidat(e), par tirage au sort, pratiquera une des deux activités physiques et sera interrogé(e) sur l'autre.

- Athlétisme (course de haies de 200m)
- Natation (2 courses de cinquante mètres dans un bassin de 25m. Le premier 50m combine deux nages parmi la brasse, le dos, et le papillon et le second 50m est en crawl).